



1959 - 2019

Cérémonie de remise du certificat ISO 37001
Allocution de Monsieur Abdellatif JOUAHRI
Wali de Bank Al- Maghrib

Rabat, le 28 novembre 2019



**Monsieur le Ministre du Travail et de l'Insertion professionnelle,
Monsieur le Président de l'Instance Nationale de la Probité, de la
Prévention et de la Lutte contre la Corruption (INPPLC),
Madame la Présidente de l'Autorité du Marché des Capitaux (AMMC),
Monsieur le Président de l'Autorité de Contrôle des Assurances et de la
Prévoyance Sociale (ACAPS),
Mesdames et Messieurs les membres du Conseil de Bank Al-Maghrib,
Mesdames, Messieurs,**

Je tiens, tout d'abord, à vous souhaiter la bienvenue et à vous exprimer mes vifs remerciements d'avoir répondu à notre invitation à cette cérémonie de remise du certificat ISO 37001 de notre Système de Management Anti-Corruption.

Notre rencontre aujourd'hui coïncide avec la célébration du soixantième anniversaire de Bank Al-Maghrib. Elle intervient également à la veille des journées internationale et nationale de lutte contre la corruption, respectivement les 9 décembre et 10 janvier.

C'est dire l'importance que nous accordons à cette problématique, au regard de ses enjeux et de la priorité qui lui est accordée au plus haut niveau de l'Etat.

En effet, le fléau de la corruption n'est plus considéré comme un tabou. Les principales institutions internationales s'accordent pour le reconnaître comme une entrave au développement, dans la mesure où il fragilise les institutions, compromet la confiance entre les acteurs sociaux et menace l'économie et la paix sociale.

Sa Majesté le Roi que Dieu l'assiste, dans son message adressé à la conférence des Chefs d'Etats et de Gouvernements de l'Union Africaine en juillet 2018, place la lutte contre la corruption au cœur des questions du développement.



Je cite : « *La lutte contre ce fléau doit être érigée en priorité, car il s'agit du plus grand obstacle au développement économique et social, et à l'épanouissement de notre jeunesse. Le bien de nos peuples passe par la prévention et la responsabilisation de tous les acteurs de nos sociétés* ».

C'est en ligne avec cette vision que Bank Al-Maghrib, en tant que Banque centrale et acteur du secteur financier national, a construit sa stratégie de lutte contre la corruption.

Mesdames et Messieurs,

La confiance que notre Institution doit inspirer pour mener les missions qui lui sont dévolues et qui ont été récemment élargies par son nouveau statut, exige de nous un ancrage sans faille à l'éthique et un engagement permanent, empreint de rigueur et d'intégrité.

C'est ainsi que dès 2005, la Banque s'est dotée d'un dispositif éthique structuré et transparent, qui repose sur :

- des codes de déontologie applicables tout à la fois aux membres du Conseil, à la Wilaya et à l'ensemble de ses agents,
- des déclinaisons spécifiques aux fonctions à forte sensibilité éthique,
- une gestion rigoureuse des situations de conflit d'intérêts, des cadeaux et invitations,
- et enfin, un système d'alerte éthique ouvert aux agents et aux partenaires de la Banque, garantissant la confidentialité et la protection de l'auteur de l'alerte.

Pour permettre une mise en œuvre effective de l'ensemble de ces composantes et emporter l'adhésion de tous, nous avons opté pour une organisation décentralisée, s'appuyant sur un réseau de référents « déontologie » au sein de chaque structure de la Banque, et qui constitue un véritable vecteur de la culture d'éthique.

Dans le cadre de la dynamique d'amélioration, le dispositif éthique de la Banque a régulièrement été renforcé, pour tenir compte de l'évolution des pratiques des banques centrales les plus avancées en la matière.



Dans la continuité de cette dynamique, et suite à l'adoption en 2017 par notre pays de la norme ISO 37001, Bank Al-Maghrib a pris la décision, dès 2018, de mettre en place son propre système anti-corruption, consolidant ainsi les avancées de son dispositif éthique.

Ce système, soutenu par le haut management (selon le principe du Tone-on-the-top), capitalise sur les systèmes de management précédemment adoptés par la Banque en matière de qualité, environnement, santé/sécurité au travail et sécurité de l'information et dont la première certification a été obtenue en 2009, à l'occasion du cinquantième de notre Institution, suivie par les autres certifications en 2014 et en 2016.

Notre système de management anti-corruption s'est construit autour de plusieurs composantes clé, dont :

- une politique anti-corruption prônant la « tolérance zéro » à l'égard de toute forme de corruption, et qui est publiée sur le portail internet de la Banque, conformément aux principes de transparence qu'elle s'impose,
- une cartographie des risques de corruption adaptés à nos activités ainsi que les actions de maîtrise associées à ces risques ;
- et enfin, un plan de formation et de sensibilisation tant pour notre personnel que celui de nos principaux partenaires et parties intéressées.

A l'issue de cette démarche, le Système a été soumis à un audit de certification, mené par un cabinet spécialisé, sélectionné dans le cadre d'un appel d'offres ouvert. Les résultats de cet audit ont conclu à la conformité de notre Système à la norme ISO 37001.

Vous me permettez, qu'en cette occasion, je puisse saluer le personnel de la Banque pour sa mobilisation et son engagement. J'adresse également mes vifs remerciements aux membres du Conseil de Bank Al-Maghrib pour leur implication et leur soutien sans faille.

Il reste bien entendu qu'une certification n'est pas une fin en soi, mais un levier pour maintenir en permanence la conformité du système tout en l'inscrivant dans une dynamique d'amélioration qui anticipe et appréhende les évolutions du contexte interne et externe de la Banque.

Mesdames et Messieurs,



S'il est important pour notre Institution de cibler l'état de l'art en matière de lutte contre la corruption, il demeure tout autant prioritaire, pour elle, de contribuer à la dynamique nationale dans ce domaine, pilotée dans le cadre de la Commission Nationale Anti-Corruption (CNAC) qui, comme vous le savez, est présidée par le Chef du Gouvernement, dont je salue parmi nous le représentant, en la personne de Monsieur le Ministre.

C'est dans ce sens que la Banque ambitionne de participer activement aux efforts de lutte anti-corruption au sein du secteur financier, en cohérence avec la Stratégie nationale adoptée à cet effet

Cette volonté portée également par nos confrères régulateurs que sont l'AMMC et l'ACAPS, sera concrétisée par la mise en place d'une « *Convention de coopération* », en partenariat avec l'Instance nationale de la Probité, de la Prévention et de la Lutte contre la Corruption (INPPLC).

Cette initiative est d'ailleurs en ligne avec notre politique d'ouverture sur notre écosystème que nous avons déjà initiée dans le cadre de projets transverses prioritaires, tels que la cyber sécurité ou encore la résilience de place.

Ceci étant, la convention quadripartite, que nous avons l'honneur de signer aujourd'hui, sera déclinée dans une feuille de route annuelle prévoyant plusieurs actions, notamment en matière de sensibilisation, de formation et de veille. Elle se fixe pour principaux objectifs le partage d'expertises et d'expériences ainsi que le renforcement des compétences.

Il convient de souligner, qu'avant même la signature de cette convention, nous avons entrepris sa mise en application tout au long de l'année 2019, à travers une collaboration fructueuse. Ainsi, des actions de formation et de sensibilisation profitant à la fois au management des trois régulateurs et à celui du secteur bancaire ont été initiées. En outre, un chantier visant l'élaboration d'une cartographie des risques de corruption dans le secteur bancaire, en collaboration avec l'INPPLC, et avec l'appui du Conseil de l'Europe, a été récemment lancé. Il pourrait, bien entendu, être élargi au secteur de l'assurance et du marché des capitaux.

Permettez-moi, avant de conclure, de remercier tout particulièrement les équipes de l'INPPLC pour leur professionnalisme et leur appui, ainsi que



celles de l'AMMC et de l'ACAPS, pour leur engagement et leur collaboration. Cet esprit qui anime l'ensemble de nos équipes ne peut que constituer un gage de succès pour les étapes à venir.

Mesdames et Messieurs,

Si nous sommes convaincus que des pas importants dans la lutte contre la corruption, notamment sur le plan institutionnel, ont été franchis, il reste encore beaucoup à faire pour garantir l'effectivité des réformes engagées.

Nous sommes donc tous appelés, institutionnels, acteurs économiques, représentants de la société civile, à redoubler d'efforts et à renforcer encore davantage nos synergies pour éradiquer ce fléau et assurer ainsi de meilleures conditions pour le développement économique et social de notre pays.

Je vous remercie